

# SPORT / CULTURE / CITOYENNETÉ

## Bourses BAFA-BAFD

Les jeunes haut-savoyards ayant suivi la formation conduisant au BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur) ou au BAFD (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur) et qui ont effectué deux stages réglementaires (stage théorique et stage d'approfondissement) peuvent bénéficier d'une bourse de 250 €.

[Plus d'infos sur cette bourse et la démarche à effectuer](#)

**Demande à effectuer auprès pole Education, Jeunesse et Sports- Tél : 04 50 33 21 60 - Courriel : [pejs@hautesavoie.fr](mailto:pejs@hautesavoie.fr)**

## Aide aux lauréats d'un diplôme sportif d'Etat

Cette aide est destinée aux jeunes haut-savoyards licenciés dans un club haut-savoyard et qui assurent un encadrement. Ils peuvent bénéficier d'une aide de 500 €.

[Plus d'infos sur cette aide et la démarche à effectuer](#)

**Demande à effectuer auprès du pole Education, Jeunesse et Sports - Tél : 04 50 33 21 65 - Courriel : [pejs@hautesavoie.fr](mailto:pejs@hautesavoie.fr)**

## Aide à la scolarité des sportifs haut-savoyards aspirant au haut niveau

Les jeunes athlètes de moins de 21 ans aspirant au haut niveau peuvent bénéficier du soutien du Département pour les aider à conjuguer efficacement scolarité et pratique sportive, sous forme d'une participation au surcoût de la scolarité. Il s'agit d'une bourse annuelle maximale de 400 € ou 700 €.

[Plus d'infos sur cette aide et la démarche à effectuer](#)

**Demande à effectuer auprès du pole Education, Jeunesse et Sports - Tél : 04 50 33 21 65 - Courriel : [pejs@hautesavoie.fr](mailto:pejs@hautesavoie.fr)**

**Dans le cadre scolaire, le Département contribue financièrement aux actions éducatives développées dans les collèges publics et privés autour de différentes thématiques : développement durable, citoyenneté, orientation, culture, et encourage le sport au collège.**

### Savoir nager

Ce dispositif permet d'initier tous les collégiens de 6<sup>ème</sup> à la natation dans le cadre des cours d'EPS, pour leur permettre d'obtenir les compétences minimales pour être en sécurité dans l'eau. Le Département prend en charge 90 % des dépenses (frais de transports, billets d'entrée, encadrement).

### Savoir Skier

Ce dispositif offre aux élèves de 5<sup>ème</sup> la possibilité de s'initier à la pratique du ski nordique, alpin ou du snowboard. Le Département prend en charge 90 % des dépenses (frais de transport, location du matériel, forfaits, encadrement).

### Savoir secourir

Ce dispositif permet à tous les élèves de 4<sup>ème</sup> de suivre une formation aux gestes de premiers secours pour obtenir le diplôme PSC1 (Premiers secours Civiques de niveau 1). Le Département prend en charge 50 % des dépenses, à parité avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

## **Chemins de la culture**

Ce dispositif permet aux collégiens de découvrir des œuvres, spectacles, lieux culturels, patrimoniaux ou de mémoire et de participer à des parcours artistiques.

### **Contactez le service:**

[Collèges / Education](#)

---